

7
(N^o 61.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Nicolas Lebrun.

MESSIEURS,

Le sieur Nicolas Lebrun, actuellement lieutenant au 11^{me} régiment de ligne, est né à Metz, département de la Moselle (France), le 9 mai 1801. Il est venu se fixer en Belgique avec ses parents en 1813, et depuis il n'a cessé d'habiter ce pays.

Après avoir satisfait à la loi sur la milice, il accepta les fonctions de sous-officier instructeur dans la garde communale; depuis, il prit une part active à la révolution; sa bonne conduite et ses services lui valurent le grade de sous-lieutenant dans l'armée régulière.

Ses chefs et les autorités tant civiles que judiciaires sont d'avis qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

J.-J. DE LEHAYE.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
